

CONGRES ANNUEL DU CLUB DES ENSEIGNANTS CHERCHEURS E.E.A.

29-31 mai 2002

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner impérativement avant le 3 mai 2002.

Office du Tourisme et des Congrès
CONGRES E.E.A.

Place Armand Lanoux - BP 215 - 66002 PEPRIGNAN CEDEX

Tél : 04-68-66-33-20 / Fax : 04-68-66-35-80

Internet : perpignantourisme.com / e.mail : congres-rubio@mairie-perpignan.com

CONGRESSISTE

M. Mme Melle

NOM :PRENOM :

ORGANISME :

ADRESSE :

CODE POSTAL :VILLE : PAYS :

TELEPHONE :FAX :E-MAIL.....

ACCOMPAGNANT

M. Mme Melle

NOM :PRENOM :

FORFAIT CONGRESSISTE (1)

Droits d'inscription au Congrès..... Avant le 24/04/02 170 € Après le 24/04/02 185 €

Tous les repas sont inclus dans le forfait.

Cependant, pour une meilleure organisation, merci de nous indiquer à quels repas vous serez présent.

Déjeuner du mercredi 29 mai

Dîner de gala du jeudi 30 mai

Déjeuner du jeudi 30 mai

Déjeuner du vendredi 31 mai

ACCOMPAGNANTS (2)

Dîner de gala du jeudi 30 mai 54 € x Personnes =€

TOTAL FORFAIT CONGRESSISTE ET ACCOMPAGNANTS

Forfait (1)	Accompagnants (2)	Total à payer
..... € € €

MODE DE REGLEMENT : Aucune demande d'inscription ne sera validée sans règlement ou bon de commande. Chèques à effectuer à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université Montpellier II. Par virement bancaire / Titulaire du compte : UNIVERSITE DE MTP 2 ; Banque : TPMONTPPELLIER TRES GALE ; Code banque : 10071 ; Code guichet : 34000 ; N° de compte : 00003003385 ; Clé RIB : 65 (joindre une copie du virement)

CONDITIONS D'ANNULATION : En cas d'annulation de votre participation au congrès, une somme de 30 Euros sera retenue pour frais administratifs (sauf dans le cas d'une annulation pour force majeure)



Nadège Bourrassé
Responsable Congrès Séminaires
Tél 01.49.79.10.52
Fax 01.49.79.94.99
email : congres@air-liberte.fr

BULLETIN D'HEBERGEMENT

MOYEN DE TRANSPORT

TRAIN AVION VOITURE

Souhaitez-vous un **fichet réduction congrès**

Arrivée à Perpignan le àh

SNCF

OUI

NON

Départ de Perpignan le àh

AVION

OUI

NON

HEBERGEMENT

Les tarifs indiqués ne comprennent pas le petit déjeuner

Cocher votre choix

Catégorie	<input type="checkbox"/> 3***	<input type="checkbox"/> 2**
<input type="checkbox"/> chambre individuelle	53,96/59,00 €	34,00/42,69 €
<input type="checkbox"/> chambre double - grand lit		41,00/50,31 €
<input type="checkbox"/> chambre double - 2 lits	60,98/63,00 €	44,00 €
Montant des arrhes à régler par chambre	46,00 €	30,50 €

NUITS CHOISIES :

28 au 29

29 au 30

30 au 31

31 au 1er

Dès réception de votre bulletin de réservation, nous vous ferons parvenir les coordonnées de votre hôtel, un bon d'échange à remettre à l'hôtelier, les fichets de réduction transport et un plan de PERPIGNAN.

Aucune réservation d'hôtel ne sera faite après le 7 mai 2002

MODE DE REGLEMENT : Toute demande d'hébergement devra être accompagnée du règlement des arrhes pour être validée.

Par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC.

Par virement bancaire : Titulaire : Trésorerie de Perpignan Municipale ; Banque : BDF PERPIGNAN ; Code banque : 30001 ; Code guichet : 00631 ; N° compte : C6600000000 ; Clé RIB : 82 (joindre une copie du virement).

Le remboursement des arrhes ne pourra être obtenu que si l'annulation est faite par courrier ou par fax avant le **22 mai 2002** à l'Office du Tourisme et des Congrès de Perpignan.